



COMMUNE
DE
CROISILLES
62128

Tél. : 03.21.07.57.57

Email : courrier@mairie-croisilles.fr

Internet : www.mairie-croisilles.fr

Note de synthèse Conseil municipal du 1^{er} avril 2023

Tableau de présence :

Serge BILLAUT	P	David BULCOURT	P
Elisabeth BULTEEL	P	Laure CORDONNIER	P
Mickael CUVELLIER	P	Gérard DUE	P
Xavier CHRETIEN	P	Alain GREBERT	P
Ludivine JAMPIERRE	P	Raphaele MAGGIOTTO	AE (Laure Cordonnier)
Cécile MARKOWSKI	P	Brigitte MERLIN	P
Mathieu REBOUT	P	Hervé SAINT-POL	P
Caroline SANTERNE	AE (David Bulcourt)	Eric SELLEZ	AE (Fabien Sellier)
Fabien SELLIER	P	Monique VANDEWALLE	P
Poste vacant			18 votants

P : Présent – AE : Absent Excusé – ANE : Absent Non Excusé – () : procuration

Monsieur Jean-Claude Hombert,
suite à la démission de Monsieur Jean-Paul Wissocq,
suite au souhait de Madame Elisabeth Frion de ne pas siéger au sein du Conseil Municipal,
suite au souhait de Monsieur Freddy Level de ne pas siéger au sein du Conseil Municipal,
suite au souhait de Madame Emilie Boulinguiez de ne pas siéger au sein du Conseil Municipal,
a accepté de siéger au sein du Conseil Municipal. Ce dernier sera installé lors de sa prochaine présence en Conseil Municipal

Par conséquent, le poste de Monsieur Wissocq est considéré vacant jusque cette échéance

Secrétaire de séance : David Bulcourt

Ouverture de la séance à : 10h05

Déroulé de l'ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 16 décembre 2022

Il vous est demandé d'approuver le compte rendu.

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	18	0	18

2. Budget principal – Approbation du compte de gestion 2022

Le principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable conduit chacun à tenir un document de synthèse des dépenses et des recettes réalisées sur l'exercice.

Pour le comptable, il s'agit du compte de gestion qui retrace toutes les écritures de l'exercice comptable et présente une balance générale :

Budget principal	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2021	Part affectée à l'investissement : exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2022
Investissement	-167 358,13		-149 739,93		-317 098,06
Fonctionnement	411 473,47	167 358,13	313 627,23		557 742,57
Total	244 115,34	167 358,13	163 887,30		240 644,51

Il vous est demandé d'approuver le compte de gestion 2022 établi par Monsieur Verhaeverbeke.

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	18	0	18

3. Budget principal – Approbation du compte administratif 2022

L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il établit le **compte administratif** du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents budgets annexes.

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Exercice	1 901 373,50 €	2 215 000,73 €	1 160 359,80 €	1 010 619,87 €	3 061 733,30 €	3 225 620,60 €
Résultat n-1		244 115,34 €	167 358,13 €		167 358,13 €	244 115,34 €
Affectations					0,00 €	0,00 €
Total	1 901 373,50 €	2 459 116,07 €	1 327 717,93 €	1 010 619,87 €	3 229 091,43 €	3 469 735,94 €
Solde	557 742,57 €		-317 098,06 €		240 644,51 €	

Restes à réaliser en recettes d'investissement :	0,00 €
Restes à réaliser en recettes de fonctionnement :	0,00 €
1068 :	317 098,06 €
002 :	240 644,51 €

Résultat de clôture de l'exercice 2022 : **240 644,51 €**

Il vous est demandé d'approuver les écritures du compte administratif établi au titre de l'exercice 2022

Monsieur le Maire n'assiste pas au vote.

Le document est signé par l'ensemble des membres du conseil municipal présents.

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	17	0	17

4. Budget principal – Affectation du compte de résultat 2022

Il vous est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

- 317 098,06 € au compte 1068 (recettes d'investissement)
- 240 644,51 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	18	0	18

5. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023

L'article 16 de la loi de finances pour 2020 prévoit la suppression de la taxe d'habitation sur les locaux meublés affectés à l'habitation principale (appelée « taxe d'habitation sur les résidences principales THRP ») et un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales et de leurs groupements. Cette refonte de la fiscalité locale entrera progressivement en vigueur entre 2020 et 2023.

A compter de 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes et les EPCI à fiscalité propre. Un nouveau schéma de financement des collectivités locales entrera en vigueur et chaque catégorie de collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre seront intégralement compensés de la suppression de cette recette fiscale.

Chaque commune se verra transférer le taux départemental de TFPB appliqué sur son territoire. Son taux de référence sera ainsi égal à la somme du taux communal et du taux départemental de TFPB de 2020.

Il vous est proposé de conserver le taux d'imposition de la taxe d'habitation de 2020 (17,37 %) auquel s'ajoutera le taux départemental.

Il vous est proposé de conserver les taux d'imposition des taxes foncières de 2021 (18,70 % pour le foncier bâti et 49,37 % pour le foncier non bâti).

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	18	0	18

6. Budget principal – Budget primitif 2023

Le budget primitif que nous vous présentons démontre notre volonté de maintenir les dépenses de fonctionnement malgré l'inflation que connaît la France (5^{ème} position sur l'ensemble de la zone euro) et l'augmentation du point d'indice.

Ainsi, dans la section de fonctionnement, nous prévoyons une baisse des charges à caractère général de 2,97 % et des charges de personnel de 1,67 %.

Pour autant, notre volonté est de poursuivre notre politique d'investissement afin de toujours renforcer l'attractivité de notre bourg et d'offrir un service de qualité à nos concitoyens. En plus du paiement de restes à réaliser d'investissements 2022, nous prévoyons (liste non exhaustive) :

- 300 000 € pour la halle couverte
- 87 000 € de frais d'étude pour l'église
- 34 000 € pour l'achat d'un nouveau tracteur pour le service technique
- 40 000 € pour de la réfection de voirie

Le détail du BP 2023 vous est présenté dans le tableau suivant :

COMMUNE - BALANCE DU BUDGET PRIMITIF - 2023

1- Dépenses

FONCTIONNEMENT	BP2023		
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
0 Dépenses imprévues	60 000,00		60 000,00
011 Charges à caractère général	457 354,00		457 354,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	638 076,00		638 076,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
65 Autres charges de gestion courante	189 618,51		189 618,51
66 Charges financières	73 512,00		73 512,00
67 Charges exceptionnelles	1 686,00		1 686,00
023 Virement à la section d'investissement	349 026,00		349 026,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections		19 811,00	19 811,00
Dépenses de fonctionnement - Total	1 769 272,51	19 811,00	1 789 083,51
<i>Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté</i>			0,00

INVESTISSEMENT	BP2023		
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
16 Remboursement d'emprunt	98 972,00		98 972,00
20 Immobilisations incorporelles	86 523,00		86 523,00
21 Immobilisations corporelles	619 808,00		619 808,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00
23 Immobilisation en cours	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées à des particip.	0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total	805 303,00		805 303,00
<i>Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté</i>			317 098,06

2- Recettes

FONCTIONNEMENT	BP2023		
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
013 Atténuations de charges	32 358,00		32 358,00
70 Produits des services, du domaine et ventes div.	79 646,00		79 646,00
73 Impôts et taxes	683 190,00		683 190,00
74 Dotations, subventions et participations	613 912,00		613 912,00
75 Autres produits de gestion courante	134 768,00		134 768,00
76 Produits financiers	0,00		0,00
77 Produits exceptionnels	10 008,00		10 008,00
Recettes de fonctionnement - Total	1 553 882,00		1 553 882,00
<i>Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté</i>			240 644,51

INVESTISSEMENT	BP2023		
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	151 523,00		151 523,00
1068 Excédents de fonctionnements capitalisés	317 098,06		317 098,06
13 Subventions d'investissement	279 500,00		279 500,00
16 Emprunts et dettes assimilés	0,00		0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	349 026,00		349 026,00
024 Produits des cessions d'immobilisation	0,00		0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections		19 811,00	19 811,00
Recettes d'investissement - Total	1 097 147,06	19 811,00	1 116 958,06
<i>Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté</i>			0,00

COMMUNE - EXECUTION DU BUDGET PRIMITIF - 2023

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 789 083,51 €	1 553 882,00 €
Section d'investissement	805 303,00 €	1 116 958,06 €
Report en section de fonctionnement (002)	0,00 €	240 644,51 €
Report en section d'investissement (001)	317 098,06 €	0,00 €
TOTAL (réalisation + reports)	2 911 484,57 €	2 911 484,57 €
Résultat net		0,00 €

Le budget 2023 est présenté avec des dépenses et des recettes d'investissement équilibrées à hauteur de 1 116 958,06 € (- 18,75 %) et des dépenses et recettes de fonctionnement équilibrées à hauteur de 1 789 083, 51 € (+ 7,33 %).

Il vous est demandé d'approuver ce budget primitif.

Le document sera signé dans la semaine par les conseillers qui passeront en mairie pour cela

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	18	0	18

7. Budget annexe – Approbation du compte de gestion 2022

Budget annexe	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2021	Part affectée à l'investissement : exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2022
Investissement	-21 882,55		72 207,00		50 324,45
Fonctionnement	42 020,59	21 882,55	-24 825,10		-4 687,06
Total	20 138,04	21 882,55	47 381,90		45 637,39

Il vous est demandé d'approuver le compte de gestion 2021 établi par Monsieur Verhaeverbeke.

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	18	0	18

8. Budget annexe – Approbation du compte administratif 2022

	Exploitation		Investissement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Exercice	166 863,44 €	142 038,34 €	55 301,32 €	127 508,32 €	222 164,76 €	269 546,66 €
Résultat n-1		20 138,04 €	21 882,55 €		21 882,55 €	20 138,04 €
Affectations					0,00 €	0,00 €
Total	166 863,44 €	162 176,38 €	77 183,87 €	127 508,32 €	244 047,31 €	289 684,70 €
Solde	-4 687,06 €		50 324,45 €		45 637,39 €	

Restes à réaliser en recettes d'investissement :	0,00 €
Restes à réaliser en recettes de fonctionnement :	0,00 €
002 :	-4 687,06 €
001 :	50 324,45 €

Résultat de clôture de l'exercice 2022 : **45 637,39 €**

Il vous est demandé d'approuver les écritures du compte administratif établi au titre de l'exercice 2022

Monsieur le Maire n'assiste pas au vote

L'ensemble des membres présents du Conseil Municipal signent le document en séance

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	17	0	17

9. Budget annexe – Affectation du compte de résultat 2022

Il vous est proposé d'affecter le résultat comme suit :

- - 4 687,06 € au compte 002 (déficit d'exploitation reporté)
- 50 324,45 € au compte 001 (excédent d'investissement reporté)

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	18	0	18

10. Budget annexe – Budget primitif 2023

SERVICE DES EAUX ET ASSAINISSEMENT - BALANCE DU BUDGET PRIMITIF - 2023

1-Dépenses

EXPLOITATION	BP2023		
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
011 Charges à caractère général	21 637,94		21 637,94
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00		
65 Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66 Charges financières	5 003,00		5 003,00
67 Charges exceptionnelles	0,00		0,00
68 Dotations aux amortissements et provisions		76 672,00	76 672,00
Dépenses d'exploitation - Total	26 640,94	76 672,00	103 312,94
<i>Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté</i>			4 687,06

INVESTISSEMENT	BP2023		
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
16 Remboursement d'emprunt	45 227,00		45 227,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00		0,00
21 Immobilisations corporelles	81 769,45		81 769,45
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00
23 Immobilisation en cours	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total	126 996,45	0,00	126 996,45
<i>Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté</i>			0,00

2-Recettes

EXPLOITATION	BP2023		
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
013 Atténuations de charges	0,00		0,00
70 Produits des services, du domaine et ventes div.	60 000,00		60 000,00
74 Dotations, subventions et participations	6 000,00		6 000,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76 Produits financiers	42 000,00		42 000,00
77 Produits exceptionnels	0,00		0,00
Recettes d'exploitation - Total	108 000,00		108 000,00
<i>Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté</i>			0,00

INVESTISSEMENT	BP2023		
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00		0,00
1068 Excédents de fonctionnements capitalisés	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilés	0,00		0,00
021 Virement de la section d'exploitation	0,00		
040 Opération d'ordre de transfert entre section		76 672,00	76 672,00
Recettes d'investissement - Total	0,00	76 672,00	76 672,00
<i>Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté</i>			50 324,45

SERVICE DES EAUX ET ASSAINISSEMENT - EXECUTION DU BUDGET PRIMITIF - 2023

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	103 312,94 €	108 000,00 €
Section d'investissement	126 996,45 €	76 672,00 €
Report en section d'exploitation (002)	4 687,06 €	0,00 €
Report en section d'investissement (001)	0,00 €	50 324,45 €
TOTAL (réalisation + reports)	234 996,45 €	234 996,45 €
Résultat net		0,00 €

Le budget 2023 est présenté avec des dépenses et des recettes d'investissement équilibrées à hauteur de 108 000,00 € et des dépenses et recettes d'exploitation équilibrées à hauteur de 126 996,45 €.

Il vous est demandé d'approuver ce budget primitif.

Le document sera signé par les conseillers en mairie lorsque celui-ci sera disponible à partir du samedi 8 avril.

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	18	0	18

11. Délibérations MDH

- Château de Chantilly le dimanche 7 mai : *Visite grande écurie + château + repas + démonstration de la réalisation d'une crème chantilly + spectacle équestre* - Repas inclus pour tous les participants
Croisilles : 35€/adulte – 20€/enfant
Extérieurs : 40€/enfant – 60 €/adulte
- Etaples/le Touquet le samedi 3 juin : *Apéro croisière à Etaples / après-midi libre au Touquet (déjeuner libre)*
Croisilles : 10€ pour tous
Extérieurs : 15€ pour tous
- Frise le samedi 15 juillet : *Canoë + p'tit train de la haute somme (déjeuner libre)*
Croisilles : 15€/adulte – 10€/enfant
Extérieurs : 15€/enfant – 20 €/adulte
Pêche (pour tous) : tarif unique 5€
- Mer des sables à Ermenonville le samedi 5 août : *Journée libre au parc d'attraction (déjeuner libre)*
Gratuit pour les – de 3ans
Croisilles : 15€/adulte – 10€/enfant
Extérieurs : 15€/enfant – 20 €/adulte
- Pairy Daiza le samedi 2 septembre : *Journée libre au parc animalier (déjeuner libre)*.
Gratuit pour les – de 3ans
Croisilles : 25€/adulte – 20€/enfant
Extérieurs : 30€/enfant – 35€/adulte
- Amiens le samedi 7 octobre : *Hortillonnage et Samara (déjeuner libre)*
Croisilles : 15€/adulte – 10€/enfant
Extérieurs : 15€/enfant – 20€/adulte

Il vous est demandé d'accepter l'application de ces tarifs pour les sorties de la Maison des Habitants

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	18	0	18

12. Installation d'un routeur à la maison de associations « le Cube »

Ils est demandé de pouvoir installer un routeur (wifi) au Cube pour les nombreuses activités notamment les activités numériques avec les ados

Dépense : 477,60 € TTC pour le routeur + abonnement 60€/HT / Dépense prise en charge à 50% par la CAF

Il est demandé au Conseil Municipal l'approbation de cette dépense

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	18	0	18

13. STEPE – Station d’Epuraton

Elle a été construite pour 1 500 EH. Il convient de l’agrandir.

Après des pré études avec l’agence de l’eau, une étude doit être lancée pour 2700 EH (équivalent habitants)

Il est demandé au Conseil Municipal d’accepter de prendre le cabinet IRH Conseil pour mener à bien une mission d’Assistance à Maître d’Ouvrage.

Ce projet n’aura pas d’incidence sur l’emprise foncière.

Le montant de l’étude est de 30 525 € HT (tranche ferme)

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	18	0	18

14. Délégation du service d’assainissement à Véolia

La commune doit accepter l’actualisation semestrielle du marché de Véolia au lieu qu’elle soit annuelle. Cette demande émane de consignes de l’état pour faire écho aux fortes hausses et fluctuations sur les couts de l’énergie.

Il est demandé au Conseil Municipal de valider cela

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	18	0	18

15. Mesures sur des nouvelles constructions – raccordements électriques

Il est demandé de prendre une délibération pour statuer que la commune ne prend pas en charge l’extension du réseau électrique dans le cas de nouvelles constructions (ou découpage de parcelles) qui nécessitent une extension dudit réseau en dehors des réseaux principaux déjà existants.

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	18	0	18

16. Mise en place de la cantine à 1€

Selon le coefficient CAF, certaines familles de la commune pourraient bénéficier de la cantine à 1€ (l'état mettant le complément à 3€). Cela concerne environ 7 familles à Croisilles.

Il est demandé au CM l'application de cette mesure (dispositif d'état) pour notre cantine communale.

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	18	0	18

17. Changement du serveur informatique

Notre serveur est obsolète pour le fonctionnement d'un certain nombre de logiciels dont la gestion.

Il est demandé d'accepter le remplacement à hauteur de 8 0000 euros

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	18	0	18

18. Fonds vert

L'Etat propose des aides au titre du « fonds vert » pour des aides pour des travaux d'isolation...

Il est demandé au Conseil Municipal de donner l'autorisation à Monsieur le Maire de faire des demandes de subventions pour la salle polyvalente, vestiaires de foot et PAV (Points d'Apport Volontaire)

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	18	0	18

19. Halle couverte

Le contrat initial avait été passé par la CCSA. Pour des problèmes de prise de compétences (voir Conseils Municipaux précédents), celle-ci est revenue à la commune. Le dossier d'architecte nous revient avec les 80 % qui restent à payer (les 20% initiaux ayant été pris en charge par la CCSA ainsi que les travaux déjà engagés : sondages...)

Il est demandé d'accepter la modification du marché pour l'architecte et son transfert de la Communauté de Communes du Sud Artois à la Commune de Croisilles.

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	18	0	18

20. Acquisition des terrains de l'ancienne décharge , terrains de moto cross

Monsieur Chevrier, dans le cadre de ses activités souhaite acquérir ce terrain pour des usages professionnels : stockage de matériel de TP.... Il devra planter des haies et arbres en périphérie.

La surface du terrain est de l'ordre d'environ 3ha

Évalué par le notaire à 54 000 euros

Monsieur Chevrier accepte de l'acheter 60 000 euros

Il est demandé au CM d'accepter la vente du terrain avec obligation de planter pour un montant de 60 000 (soixante mille) euros

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	18	0	18

21. Délibération pour le refinancement des prêts PLS / ARKEA

La délibération du 10/09/2022 concernant la réitération de la garantie de la collectivité concernant le prêt contracté par Pas-de-Calais Habitat n'a pas été jugée conforme par la banque Postale. Il est demandé de rédiger de nouveau cette délibération suivant l'annexe communiquée.

Il est demandé au CM d'accepter cette modification de la délibération

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	18	0	18

22. Rue du 8 mai

Les nouvelles constructions et travaux génèrent une circulation plus importante pour l'accès du 8 mai. Il apparaît important de réfléchir à la sécurisation et à l'accès de cette rue. Un terrain (pâturage) entre la rue d'Arras et la rue du 8 mai pourrait permettre de créer cet accès.

Il est demandé au Conseil Municipal de lancer une DUP (Déclaration d'Utilité Publique) concernant ce terrain.

Mathieu Rebout ne souhaite pas participer au vote pour conflits d'intérêts avérés

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	17	1	17

23. Règlement local de publicité intercommunal du Sud Artois

Un règlement a été émis par la Communauté de Communes du Sud Artois quant à l'implantation de la publicité sur le territoire du Sud Artois. Il est demandé au Conseil Municipal d'accepter ce règlement

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	18	0	18

24. Informations

Vidéo surveillance

Le 24 avril à 18h à la salle des fêtes se tiendra une réunion sur la participation citoyenne en présence de la gendarmerie. Ce dispositif sera présenté et des volontaires seront sollicités pour participer à ce dispositif

A compter du mois de mai jusque septembre, des gendarmes réservistes vont sillonner la commune à vélo deux jours par semaine.

Pour information, le sujet de la vidéo surveillance a été abordé avec la gendarmerie.

Il est demandé au Conseil Municipal de donner l'autorisation au Maire de faire des devis et des demandes d'études ainsi que des demandes de subventions concernant la vidéo surveillance.

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	18	0	18

Don à la Mairie de Bihucourt

La Mairie de Bihucourt a adressé ses remerciements pour le don par la commune effectué dans le cadre des dégâts suite à la tornade.

Résiliation du contrat Prof Express

Le contrat de service auprès de Prof Express est arrivé à échéance. Il est demandé au CM la continuation du contrat. Ce service est sous utilisé à ce jour malgré toute la communication qui a été faite autour (flyers, Croisilles Infos...)

Il est demandé au CM de voter pour ou contre le renouvellement du contrat

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	18	0	0	18

Pour information, Madame Lemoine a été déboutée de sa demande auprès du Tribunal Administratif mettant un terme à cette démarche entamée il y a 3 ans et demi

25. Questions diverses émises par le groupe « Vision Croisilles »

1) nous souhaitons avoir le budget communal détaillé pour l'ensemble des items.

Les éléments ont été fournis par Monsieur Sellier par mail à l'ensemble du Conseil Municipal

2) nous souhaitons connaître la consommation de l'éclairage du terrain de foot.

il est raccordé sur le compteur de la salle polyvalente. Un bouton poussoir a été installé il y a 15 jours.

3) nous souhaitons connaître le retour du centre de gestion concernant le règlement intérieur des agents communaux et si il y a eu des modifications d'avoir un exemplaire corrigé.

Le retour a été fait le mercredi 29 mars par le centre de gestion.

Il y a une coquille concernant le congés paternité

Quelques remarques anodines ont été formulées par les représentants des syndicats

Le règlement est adopté à la correction des erreurs formulées près.

4) Avez vous prévu l'installation d'abris bus sur la rue du pont?

Oui, différentes solutions sont à l'étude

5) nous vous proposons de réfléchir sur le dossier de la video protection.

La mairie a déjà réfléchi sur le sujet et a demandé en séance l'autorisation au CM de lancer les études et demandes de subvention sur le sujet (voir point correspondant)

6) avez vous des retours suite à la mise en place d'un 2 eme bus pour que les résidents du CAES puissent se rendre sur Arras?

Le problème a été résolu. Les résidents du CAES sont invités à prendre le 2^{ème} bus qui passaient déjà auparavant.

7) nous souhaiterions un retour des points forts et points faibles des vacances sports d'hiver afin de pérenniser et réitérer le séjour.

Monsieur Chrétien remercie Monsieur le Maire d'avoir souhaité faire une colonie de vacances à la neige en lieu et place de la classe de neige qui n'a pu se faire en raison du refus des enseignantes des classes en question d'accompagner cette classe de neige. Il souligne la chance qu'ont les enfants de bénéficier d'un séjour avec les activités qui ont été proposées.

Il demande ensuite des explications sur certains faits survenus.

Monsieur le Maire précise qu'il n'a eu que des retours positifs et que si certains parents souhaitaient le rencontrer, ils le pouvaient pour aborder les « soit disants » points négatifs avec les membres de l'équipe d'encadrement.

Fabien Sellier souligne que ces enfants un peu difficiles ont importé leurs problèmes qu'ils connaissent en classe en colonie de vacances. Il réitère enfin la proposition faite à la Directrice de l'école il y a quatre ans de recevoir les familles de ces enfants et celle de la Directrice. La proposition tient toujours.

L'ensemble du Conseil Municipal a convenu qu'il fallait maintenir ce séjour sous une forme ou une autre et qu'il convenait peut-être à l'avenir de faire appel à une structure extérieure. C'est à réfléchir.

8) nous souhaitons avoir le bilan financier détailler de la colonie de vacances sports d hiver.

Coût total: 27 736,50 €

8 600

19 136

A titre de comparaison

1027 € par enfant en 2023

676 € par enfant en 2022

Explications : augmentation du coût de la vie mais surtout pendant les vacances plutôt qu'en période scolaire

On trouve que c'est important pour nos enfants qu'ils découvrent la montagne. L'idéal serait que cela soit dans le cadre d'une classe de neige pour que ça coûte un peu moins cher.

Information diverse

Cécile Markowski informe les membres du Conseil Municipal que la traditionnelle Chasse aux œufs aura lieu le lundi 10 avril et que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour aider

La séance a été levée à 13h